

OBSERVATOIRE VITICOLE OCCITANIE

EDITION 2020

LES OBSERVATOIRES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES CERFRANCE



Crédit Mutuel
Midi-Atlantique



INP PURPAN
ÉCOLE D'INGÉNIEURS
Sciences du vivant | Agriculture
Agriculture | Marketing | Management

Arterris
L'Art de la Terre

BRL
Exploitation

BNP PARIBAS
La banque d'un monde qui change

Val de Gascogne
Terre des Hommes



BANQUE POPULAIRE OCCITANE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE OCCITANIE

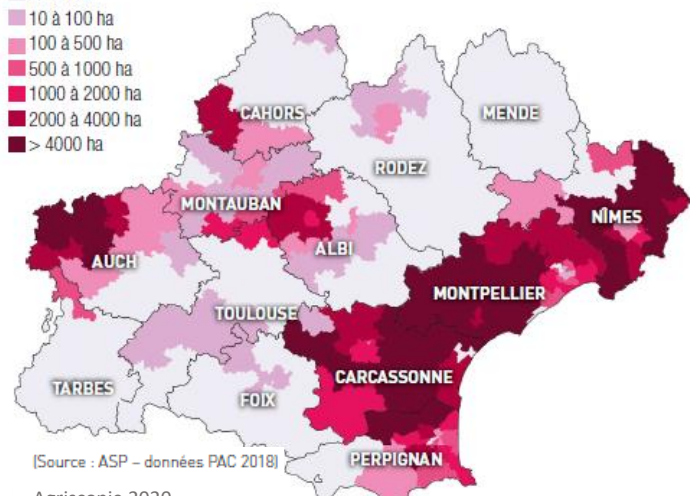
safer
Occitanie

Groupama d'Oc

LE CONTEXTE VITICOLE REGIONAL

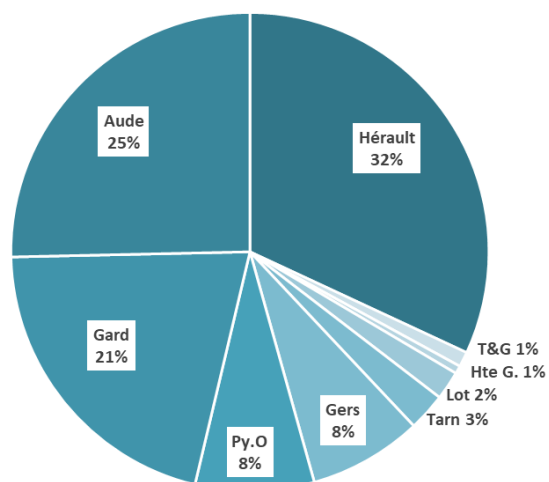
Répartition du vignoble d'Occitanie

Surface en vignes à raisin de cuve par canton :



[Source : ASP - données PAC 2018]

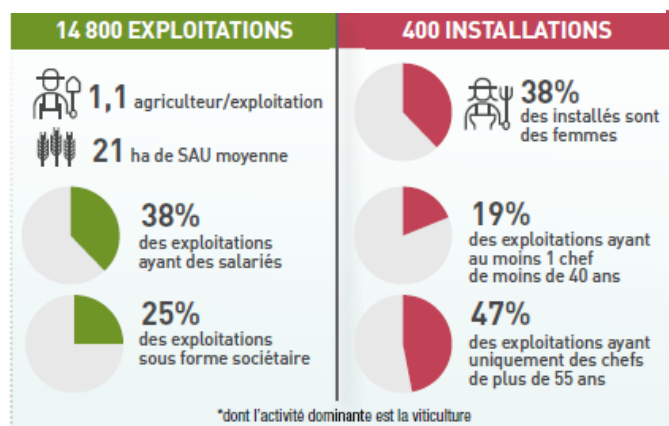
Agriscopie 2020



Surface viticole régionale = 255 730 ha

Source : Agreste

Caractéristiques des exploitations viticoles



Source : MSA 2017 – Agriscopie 2020

2010-2019 : les années se suivent mais ne se ressemblent pas

Les cours ont été globalement stables, voire en légère progression sur ces 8 dernières années, mais les rendements ont été fluctuants.

Jusqu'en 2010 la filière a connu une longue crise durant laquelle les cours des vins étaient en moyenne inférieurs de 20 €/hl aux coûts de production,

Depuis 2011, la sortie de crise s'est confirmée avec des cours qui ont continué à croître.

2015 fut l'année la meilleure de la période avec la conjonction de cours d'un bon niveau et de rendements satisfaisants.

2016 reste dans cette tendance malgré une légère dégradation, en raison de calamités agricoles (gel, grêle) et donc de rendements plus faibles.

L'année 2017 a connu une sécheresse très marquée sur tout le territoire, à l'origine de rendements faibles. La majorité des exploitations présentent alors un résultat déficitaire (après rémunération familiale).

La campagne 2018 s'est avérée climatiquement beaucoup plus favorable avec un niveau de récolte moyen le plus élevé des 5 dernières années, même si les pluies abondantes sont parfois à l'origine d'attaques de mildiou et donc de faibles rendements. Il est à déplorer également, localement, du gel et des épisodes de grêle.

La production 2019 est en recul de 10% par rapport à 2018 en raison de la canicule, de la sécheresse et du gel sur certaines zones (variabilité importante en fonction des départements).



L'observatoire viticole Cerfrance

L'observatoire viticole a été créé en 2001 par les Cerfrance de l'ex région Languedoc-Roussillon. Cette nouvelle édition analyse les résultats économiques et financiers de 751 exploitations viticoles au cours de la campagne de récolte 2019. Pour la deuxième année, elle est réalisée à l'échelle de l'ensemble de la région Occitanie.

Les chiffres présentés sont des moyennes arithmétiques : chaque exploitation représente une donnée, quelle que soit la taille de l'exploitation. Cependant, pour respecter le poids de chaque département, les données sont pondérées, proportionnellement à la surface viticole de chaque département (cf. graphique page 2).

Les évolutions présentées comparent la campagne de récolte 2019 avec celle de 2018, à échantillon constant.

L'échantillon Cerfrance

- 751 exploitations spécialisées en viticulture à 85%
- Surface viticole moyenne : 30 ha
- 558 apporteurs en cave coopérative dont 68 en AB
- 193 caves particulières dont 52 en AB

RESULTATS ECONOMIQUES GLOBAUX

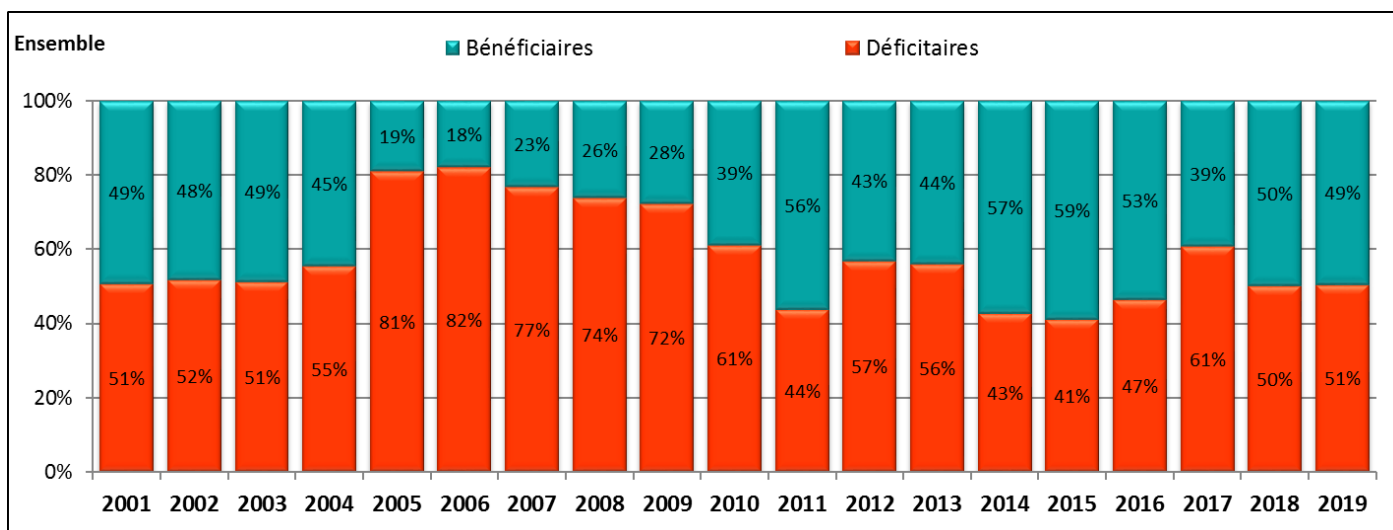
L'année 2019 vient conforter les bons résultats de la filière constatés depuis 2011, après les longues années de la crise 1999/2010.

Le nombre d'exploitations présentant un résultat bénéficiaire (après déduction d'une rémunération forfaitaire de la main d'œuvre familiale de 20 300€/UTH) atteint 49%.

Toutefois, l'année 2019 recouvre des situations très contrastées. En effet, les résultats économiques des exploitations en difficulté s'aggravent, pour des raisons conjoncturelles, le plus souvent d'origine climatique (localement gel, grêle et plus généralement, printemps pluvieux ayant provoqué des attaques de mildiou parfois sévères), ou des raisons plus structurelles. Parallèlement, les autres exploitations constatent un tassement de leurs résultats.

Evolution du pourcentage d'exploitations déficitaires/bénéficiaires

(Selon résultat courant, rémunération forfaitaire familiale déduite - 20 300 € par UTH familiale en 2019)



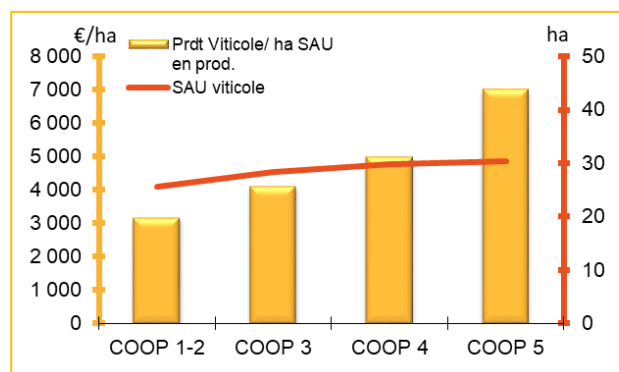
Source : Cerfrance Région Occitanie



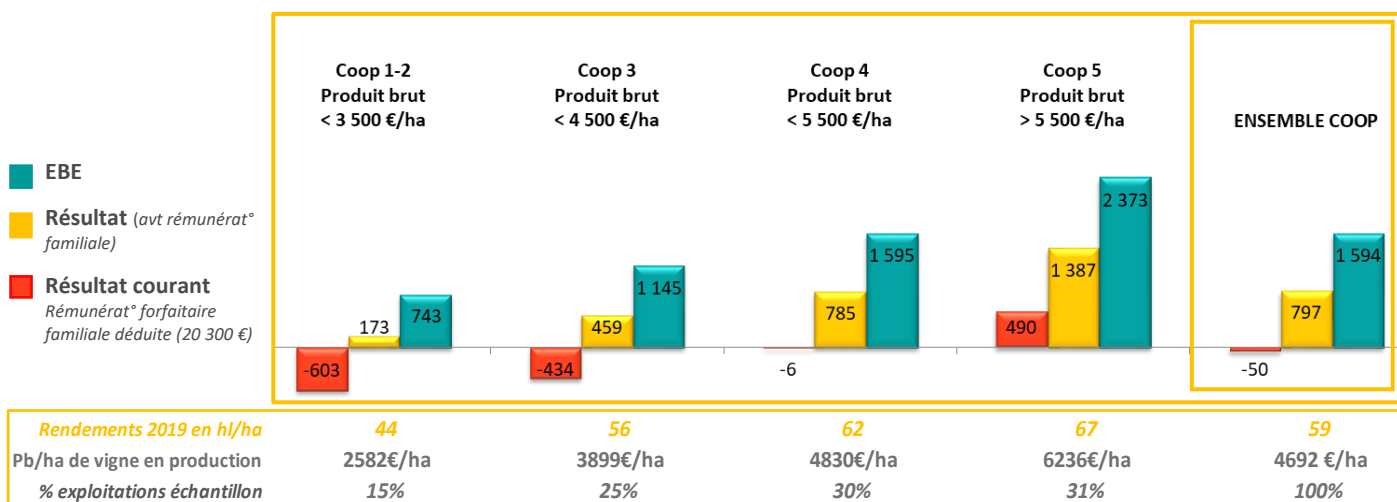
VITICULTEURS APORTEURS EN CAVE COOPERATIVE

L'échantillon de 558 exploitations est réparti en 4 sous-groupes en fonction du niveau du **produit viticole par hectare de vigne en production** :

- Coop 1-2 = produit / ha < 3 500 €
- Coop 3 = produit / ha < 4 500 €
- Coop 4 = produit / ha < 5 500 €
- Coop 5 = produit / ha > 5 500 €



Résultat 2019 des apporteurs en cave coopérative (en €/ha)



Source : Cerfrance Région Occitanie

Le produit brut viticole moyen (4 692 €/ha) a diminué d'environ 77 €/ha par rapport à 2018, soit environ - 2%, pour une diminution moyenne des rendements de 9%.

L'excédent brut d'exploitation (EBE), en moyenne à 1 594 €/ha, diminue de 7%.

Le résultat courant moyen, après déduction de la main d'œuvre familiale, est proche de zéro.

Derrière ces moyennes en léger recul se cachent des écarts importants. Les caves dont le produit brut moyen est inférieur à 3500 €/ha ont vu leurs résultats économiques se détériorer, atteignant un niveau alarmant. Cependant, l'effectif des apporteurs en caves coopératives avec un produit brut inférieur à 3 500 €/ha est en recul. Il ne représente plus que 15 % en 2019 contre 30% en 2017.



VITICULTEURS APORTEURS EN CAVE COOPERATIVE

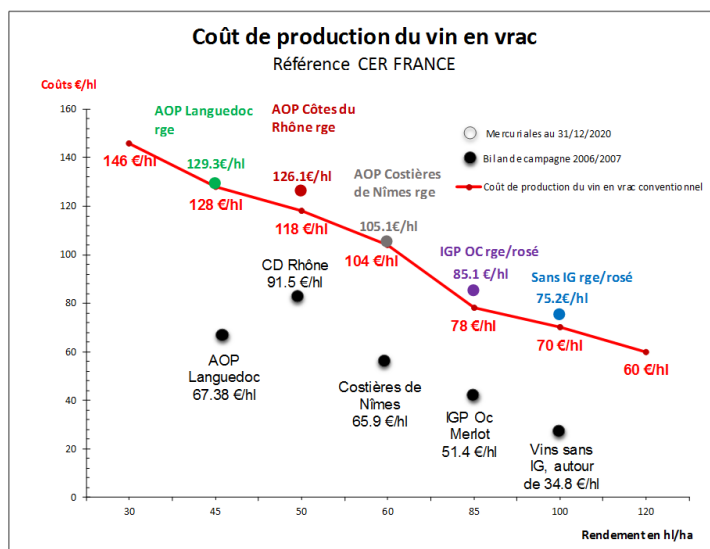
Les coûts de production

Depuis 2011 (après la crise viticole), les cours permettent de dégager une marge par rapport au coût de production, ce qui était loin d'être le cas au cœur de la crise.

Mais, cette marge n'est possible qu'à la condition expresse d'être en mesure de produire au niveau de rendement des cahiers des charges des appellations ou des types de vins (IGP, VSIG). De ces appellations dépendent les cours.

Or, malheureusement, les aléas climatiques, de plus en plus fréquents et intenses, sont à l'origine de pertes de récolte répétées.

Ainsi les rendements demeurent encore et toujours le critère incontournable de la réussite économique des exploitations.



Source : étude spécifique Cerfrance Gard

Coût de production (en €/ha)

	COOP 1-2	COOP 3	COOP 4	COOP 5	MOYENNE
Approvisionnements	882 €	1 110 €	1 189 €	1 430 €	1 198 €
Services	656 €	831 €	903 €	998 €	877 €
Impôts	58 €	73 €	95 €	81 €	80 €
Main d'œuvre	1 172 €	1 439 €	1 456 €	1 729 €	1 492 €
Frais financiers	33 €	31 €	36 €	40 €	35 €
Amortissements	538 €	655 €	774 €	946 €	762 €
TOTAL	3 339 €	4 139 €	4 453 €	5 224 €	4 444 €
Rendement Hl/Ha	44	56	62	67	59
Charges en €/Hl	76	74	72	78	75
Nombre d'exploitations	84	138	165	171	558

Source Cerfrance Région Occitanie

Les coûts de production sont en moyenne de 4 444 €/ha.

La main d'œuvre représente le poste principal avec 34% du total (intégrant un forfait de rémunération familial de 20 300 € exploitant). Viennent ensuite les approvisionnements avec 27%, puis les services à 19%, et enfin les amortissements à 17%.

Entre le groupe COOP 1-2 et le groupe COOP 5, on constate un écart de plus de 1 885 €/ha. Les difficultés du groupe COOP 1-2 expliquent la compression des postes, en particulier main d'œuvre, approvisionnements et investissements.

Les coûts de production en Agriculture Biologique

Les charges des exploitations en AB sont supérieures de 846 €/ha à celles produisant du vin conventionnel.

Ce surcoût est notamment causé par la substitution du travail du sol au désherbage chimique. Le travail du sol est plus consommateur de temps et de matériel. De même l'épamprage est manuel ou mécanique et non chimique. Cela se traduit par l'augmentation des postes suivants :

- main d'œuvre : + 406 € (dont + 142 € pour les travaux par tiers)
- matériel : + 357 € (amortissements, fournitures outillages, carburant, assurances, frais financiers)

L'écart moyen de coût est donc de 21 €/hl sur l'échantillon.

L'écart actuel entre les mercuriales des vins conventionnels et des vins bio permet de couvrir ce surcoût.

	Agriculture Biologique	Agriculture Conventiionnelle
Approvisionnements	1 397 €	1 197 €
Services	986 €	870 €
Impôts	142 €	78 €
Main d'œuvre	1 770 €	1 506 €
Frais financiers	57 €	57 €
Amortissements	932 €	753 €
TOTAL	5 284 €	4 438 €
Rendement Hl/Ha	57	60
Charges en €/Hl	93 €	74 €
Nombre d'exploitations	68	490

Source : Cerfrance Région Occitanie



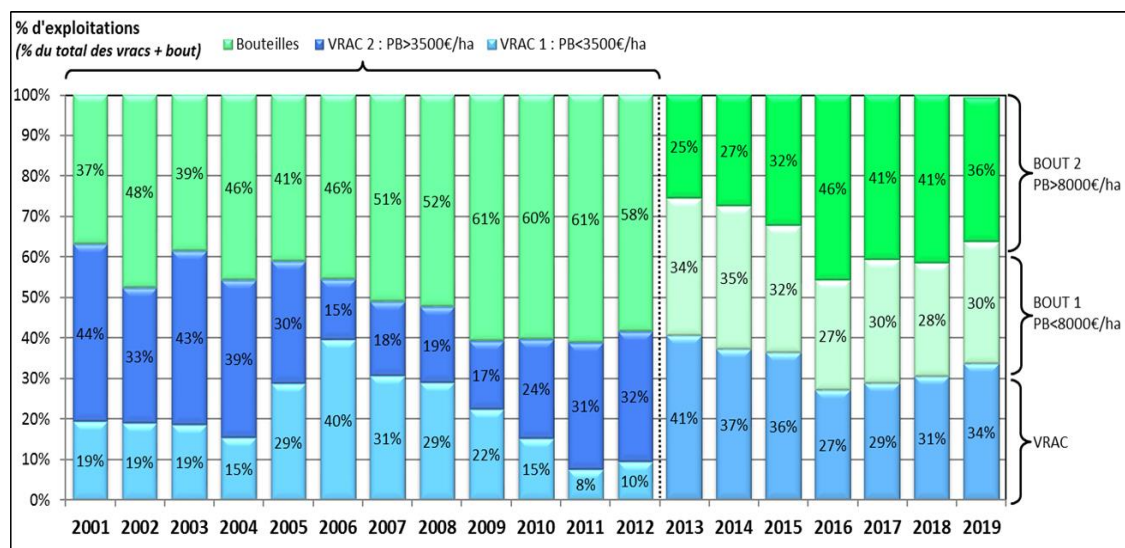
VITICULTEURS EN CAVE PARTICULIERE

L'échantillon de 193 exploitations est réparti en 3 sous-groupes :

- Dominante vrac
- Bout 1 = produit / ha < 8 000 €
- Bout 2 = produit / ha > 8 000 €

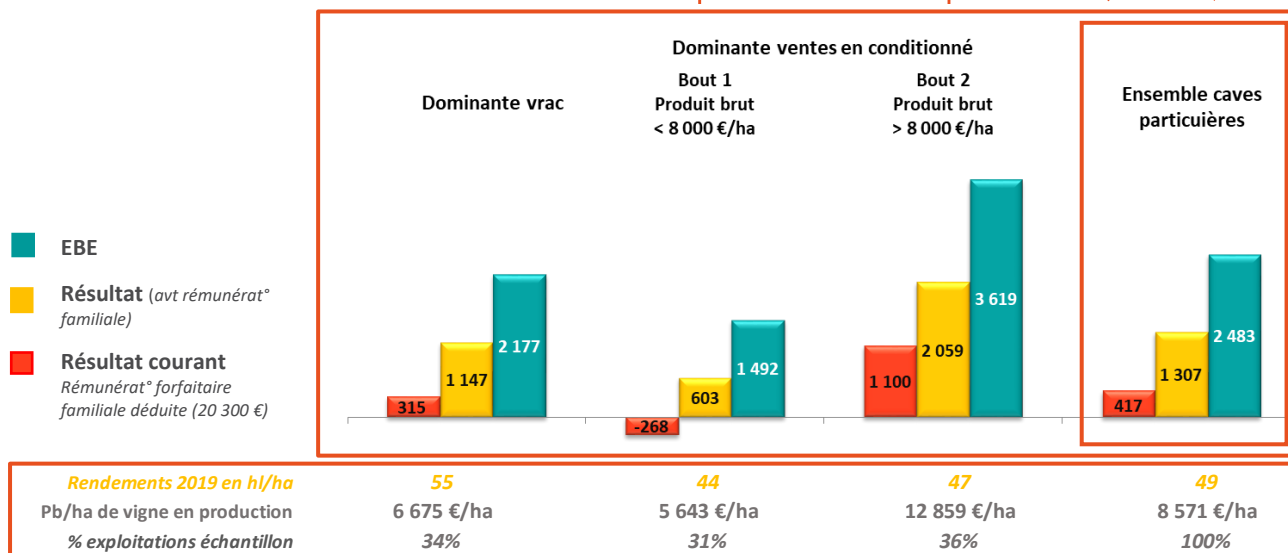
Répartition des exploitations en cave particulière entre 2001 et 2019

Depuis la fin de la crise, la proportion de caves vendant au négoce se stabilise entre 30 et 40% (contre 60% au début de la crise). La crise viticole a poussé certains viticulteurs à rechercher une plus-value dans la commercialisation de vin en bouteilles. Il semble que ce phénomène soit arrivé à son terme.



Source : Cerfrance Région Occitanie

Résultat 2019 des exploitations en cave particulière (en €/ha)



Source : Cerfrance Région Occitanie

Pour les caves particulières commercialisant leur production auprès du négoce sans la conditionner, les résultats économiques sont d'un niveau satisfaisant avec un résultat moyen, après déduction de la rémunération familiale, de 315 €/ha.

Pour celles qui conditionnent, les résultats des 2 groupes sont différents :

- Les exploitations dont le produit brut est inférieur à 8 000 €/ha présentent un résultat moyen (après déduction de la rémunération familiale) déficitaire et en forte baisse (résultat = 0 en 2018), et un produit brut en recul de plus de 1 000 €/ha.
- En revanche, les exploitations dont le produit brut est supérieur à 8 000 €/ha obtiennent un résultat (après déduction de la rémunération familiale) d'un bon niveau, à 1 100 €/ha. Il s'améliore légèrement par rapport à 2018.

A noter que ces moyennes masquent des résultats très hétérogènes à l'intérieur de chaque groupe.



VITICULTEURS EN CAVE PARTICULIERE

Les coûts de production

Coût de production (en €/ha)

Les coûts de production comprennent, outre les charges au vignoble, les coûts de la vinification et, pour le secteur des caves vendant en conditionné, les frais de matières sèches et de mise en bouteilles, ainsi que les frais commerciaux.

	CP Vrac	CP bout 1	CP bout 2
Approvisionnements	1 665 €	1 797 €	3 735 €
Services	1 447 €	1 475 €	2 564 €
Impôts	177 €	139 €	263 €
Main d'œuvre	2 129 €	1 921 €	3 550 €
Frais financiers	47 €	62 €	114 €
Amortissements	983 €	827 €	1 446 €
TOTAL	6 448 €	6 221 €	11 672 €
Rendement Hl/Ha	55	44	47
Charges en €/Hl	116	141	248
<i>Nombre d'exploitations</i>	<i>65</i>	<i>59</i>	<i>69</i>

Source : Cerfrance Région Occitanie

Nous ne représentons pas de données en **Agriculture Biologique** : l'échantillon dont nous disposons est trop faible et trop hétérogène pour être exploitable.

A noter que la conversion en Agriculture Biologique n'a quasiment aucun impact sur les coûts de la vinification, du conditionnement et de la commercialisation. Nous considérons ainsi que le surcoût d'environ 1000 €/ha constaté sur les apporteurs en coopérative est applicable aux exploitants en cave particulière.



EN SYNTHÈSE

Vignerons coopérateurs

Les cours sont depuis quelques années cohérents avec les coûts de production, à la condition que les rendements soient ceux des appellations ou types de vins produits, et pas moins.

En classant les vignerons coopérateurs selon leur produit brut par ha, il apparaît clairement que le premier facteur de performance est bien le rendement.

Autre enseignement de cette étude : l'excédent brut d'exploitation reste positif même dans le groupe des exploitations les moins performantes, c'est-à-dire que les produits de l'année couvrent les charges de culture avant prise en compte des investissements, de l'endettement et du travail de l'exploitant.

Cela explique la capacité de résistance des exploitations en difficulté, dans la mesure où le viticulteur ne prélève pas ou peu, n'investit pas et a peu d'endettement.

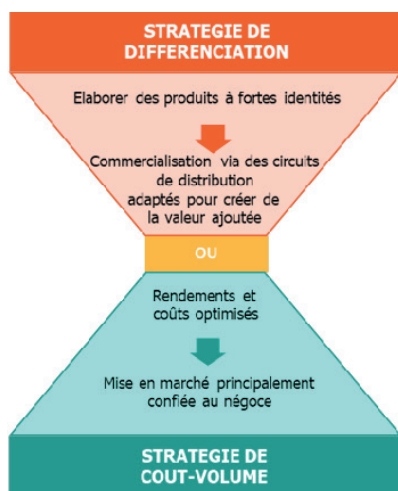
Caves particulières

Pour les caves commercialisant leur production auprès du négoce sans la conditionner, le rendement est également le premier facteur de performance.

Pour celles qui conditionnent, le résultat moyen négatif cache des disparités très importantes, avec d'un côté des caves dégageant un résultat pouvant dépasser 3000 € par ha, et de l'autre des exploitations déficitaires. Cela s'explique notamment par le fait que les fonctions d'embouteillage et de commercialisation multiplient par trois l'activité par rapport à la seule élaboration du vin. Trois « métiers » se superposent, demandant chacun compétences, temps et financement. Ainsi, les risques de défaillance sont accrus si l'ensemble de ces fonctions est insuffisamment maîtrisé et que le niveau des ventes n'est pas en rapport avec les charges.

Ainsi, même si globalement les voyants économiques sont satisfaisants, la filière demeure toutefois fragile, très exposée au risque climatique ainsi qu'à des marchés fluctuants.

A noter la bonne tenue des cours des vins en AB, l'écart s'étant encore creusé entre les mercuriales des vins en conventionnel et ceux en AB.



Quelle stratégie gagnante en viticulture ?

La performance économique en viticulture peut passer par deux stratégies :

- soit la recherche de valeur ajoutée en conditionnant et commercialisant ses produits, la contrepartie étant des efforts commerciaux et financiers importants ;
- soit la vente au négoce d'un produit obtenu avec rendements et coûts optimaux.

Ces deux stratégies peuvent cohabiter sur une même exploitation, à la condition de ne pas travailler « l'entrée de gamme » avec les coûts du « haut de gamme ».

Les cas « intermédiaires » sont perdants : faibles rendements et vente en vrac, charges élevées au vignoble et en cave pour des ventes vrac en entrée de gamme, frais commerciaux disproportionnés par rapport au nombre de bouteilles vendues, etc.

Il est également intéressant de se pencher sur la stratégie de production en viticulture biologique, dont le marché est en pleine expansion (volume et cours) alors que le marché conventionnel est plutôt stable.



Cette étude a été réalisée, pour le compte du Club des partenaires « Etudes et Observatoires Economiques Cerfrance », par Anne-Claire Durel et Laura Granier de Cerfrance Midi Méditerranée, sur la base des données fournies par les 7 Cerfrance de la Région Occitanie.

La mise en forme de la brochure a été réalisée par Coralie Tiphaigne (Cerfrance Midi Méditerranée), Magali Roubière et Stéphanie Lahaye (Cerfrance Région Occitanie).

Retrouvez cet observatoire en téléchargement dans « nos publications » sur www.cerfrance.fr/page/cerfrance-region-occitanie